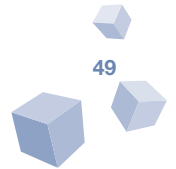


# Les Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL)



## les objectifs

Vous mettre en conformité avec la réglementation applicables à votre secteur d'activité.

Améliorer et pérenniser votre programme assurance qualité.

## les résultats

Définition des actions à mener pour la mise en conformité du programme d'assurance qualité à la réglementation.

Une évaluation de l'efficacité des actions proposées est réalisée à l'issue de la prestation.

## la méthodologie

- Réalisée par des consultants Capital et **Qualité** et dans certains cas particuliers par des experts techniques du domaine considéré.
- Basée sur trois étapes successives :
  - **Diagnostic** : pour définir le plan des action à mener.
  - **Visites successives sur site** : chaque exigence est abordée pour déterminer ensemble les modalités d'atteinte des objectifs fixés.
  - **Inspection à blanc finale.**
- La totalité du projet est planifiée en fonction des impératifs de chacun. Chaque visite est précédée d'une confirmation et d'un ordre du jour, et se solde par la mise à jour du plan des actions à mener.
- Fourniture de modèles types.
- Au besoin, prise en charge de la rédaction des documents.